

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

MCP EQUITY FUND
Fonds Commun de Placement
Agrément du CMF n°50-2013 du 18 décembre 2013

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **MCP EQUITY FUND** aura lieu le **30 décembre 2014**.

MCP EQUITY FUND présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: MCP EQUITY FUND
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Type	: OPCVM de capitalisation
Catégorie	: FCP Mixte
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.
Adresse	: Le Grand Boulevard du Lac, 1053 Les Berges du Lac – Tunis
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune.
Références de l'agrément	: Agrément n° 50-2013 du 18 décembre 2013
Date de constitution	: 11 décembre 2014
Durée de vie	: 99 ans
Promoteurs	: MENA CAPITAL PARTNERS – Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK
Gestionnaire	: MENA CAPITAL PARTNERS - Intermédiaire en Bourse Le Grand Boulevard du Lac, 1053 Les Berges du Lac – Tunis
Dépositaire	: AMEN BANK - Avenue Mohamed V 1002 Tunis
Distributeur	: MENA CAPITAL PARTNERS - Intermédiaire en Bourse - Le Grand Boulevard du Lac, 1053 Les Berges du Lac – Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative minorée d'une commission de rachat de :

-3% si le rachat des parts a lieu dans un délai inférieur à 3 mois à compter de la date de souscription.

-2% si le rachat des parts a lieu dans un délai compris entre 3 mois et 6 mois à compter de la date de souscription.

-1% si le rachat des parts a lieu avant l'écoulement d'un an à compter de la date de souscription.

-0% si le rachat des parts a lieu après une année de la date de souscription.

Pour plus d'informations sur MCP EQUITY FUND, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°14-0882 en date du 29 décembre 2014 sera mis incessamment à la disposition du public auprès de MENA CAPITAL PARTNERS.